

Image not found or type unknown



Litige agricole : dédommagement suite à une faute

Par **arthur**, le **16/08/2010 à 16:07**

Bonjour,rnrnJe loue à un agriculteur un hectare de vigne. Sans m'en faire part, il a décidé de tout arracher.. laissant mon champ à l'état de jachère. Sachant qu'il est désormais interdit de replanter des vignes et par conséquent que mon champ a perdu toute sa valeur, quels dédommagements puis-je demander ? Quels sont les recours possibles ?rnrnmerci,

Par **mimi493**, le **16/08/2010 à 22:01**

Vous louiez le terrain spécifiquement pour la culture viticole ou pas ?rnrnça dépend du type de bail.